

Tout pour tous-tes !

« ils disent
que c'est de l'amour
nous disons
que c'est du travail
non payé. »

Silvia Federici

SNAP !

Le Syndicat national
des Artistes Plasticien·nes
de la Confédération Générale
du Travail vous informe
de vos droits et vous appelle
à participer aux luttes pour
la défense de nos métiers.

Journal du Syndicat National des Artistes Plasticien·nes CGT

mai 2025



— Et la sécu elle est à qui ?

Pendant plus de 40 ans, L'AGESSA a manqué à ses obligations en matière de sécurité sociale, sous le regard indulgent des ministères de tutelle, spoliant ainsi des milliers d'artistes-auteurices de leurs droits à la retraite. Il a bien fallu reconnaître ce préjudice, puisqu'un dispositif spécial de rachat des trimestres manquants a été mis en place, et un fonds d'aide ouverts. Cependant le traitement des dossiers reste le parcours du combattant pour la plupart de ceux qui y ont recours et ultime scandale, l'AGESSA, sous ses nouveaux habits de SSAA, n'hésite pas à faire appel de la décision de justice lorsque celle-ci est favorable aux artistes. La SSAA ne remplit pas ses missions. Affiliation ? Contrôle du champ d'activité ? Recensement ? C'est l'URSSAF du Limousin

— Elle est à nous !

qui y supplée tant bien que mal. Quant à la Commission d'action sociale, si elle semble remplir son rôle, son champ d'action est limité et le manque d'outils adaptés donne un surcroît de travail aux agent·es. Dépourvu du moindre pouvoir en matière de droits sociaux, gouverné par des statuts associatifs consacrant la toute puissance de son président, le Conseil d'administration n'a pour objet que la validation des comptes et le pilotage de la Commission d'action sociale. En outre, certaines membres du CA prennent pour des attaques personnelles tout rappel du code de la sécu, allant jusqu'à menacer d'une « plainte pour harcèlement » une administratrice un peu trop soucieuse de leur rappeler les règles de droit. Bref, le bilan est calamiteux ! [lire la suite] après **CA**

À VOS ARCHIVES !

Le constat est récurrent : dans le cadre d'études ne dépassant pas 5 ans, il est difficile de structurer la transmission des savoirs et des luttes pour les étudiantes. Nous voudrions donc rassembler un maximum d'archives de luttes menées dans les écoles de création, quelle que soit l'année, le siècle, ou le sujet de la mobilisation : politique, sociale, contre les violences sexistes et sexuelles, anti-racistes et dépassant le cadre de l'école... Une lutte pour le maintien du prix de la cantine est aussi valide qu'une lutte dans le mouvement des gilets jaunes. Ces archives serviront de mémoire et d'inspiration, tout en renforçant l'idée que les artistes sont capables de se mobiliser. Allez, faites tourner à vos (ancien-nes) camarades d'école, on veut tout savoir ! Voici un QRcode qui renvoie vers le formulaire en ligne pour déposer ton témoignage écrit. Tu y trouveras aussi l'adresse mail pour envoyer tous les visuels, textes, enregistrements audio ou vidéo relatifs à ton témoignage : lutte.ecole.creation@snapcgt.org infos sur le site du SNAPcgt!

Margot, Mary-Loup & Clémence, plasticiennes



LA MUSÉE

La très belle exposition « La musée » au musée Sainte Croix à Poitiers fait un buz d'enfer. La revue Artension lui consacre la une, Beaux-Arts magazine, émissions sur France Culture etc.. Cette collection de quelques 500 œuvres de femmes artistes rassemblées depuis des années par une autre femme artiste, Eugénie Dubreuil, constitue une donation exceptionnelle au musée de Poitiers. Eugénie, on la connaît bien sur Paris. Militante politique et surtout de longues années au SNAPcgt. Elle est de tous les combats, la Commune de Paris (elle habite la butte aux cailles, haut lieu de la Commune) les féminismes, la création artistique avec une énergie indomptée. Cette exposition est une vraie promenade dans le paysage diversifié de la création féminine. Se côtoient de belles œuvres d'artistes femmes connues (Marie Laurencin, Berthe Morisot, Dora Maar, Gisèle Freund etc...) et plein d'autres moins connues, souvent militantes, battantes comme l'est Eugénie. Une incroyable promenade entre camarades...

Gilles Sculpteur

Les profits de la misère (sociale) !

À France Travail, le contrôle institutionnalisé est à l'œuvre et la stratégie de modernisation numérique aussi. Depuis le 1^{er} janvier 2025, toute personne bénéficiaire du RSA est automatiquement et numériquement inscrite à France Travail, pour ensuite être contactée dans les 6 mois, par un·e conseiller·ère. Lors de ce premier entretien, chaque bénéficiaire devra remplir un formulaire composé de 10 questions simples. Ces réponses permettront au conseiller ou à la conseillère de l'orienter vers les Espaces Départementaux des Solidarités (EDS) et/ou les structures référentes pour un meilleur accompagnement. Rien d'inquiétant en soit, sauf que ce formulaire sera analysé en direct par l'IA.

Pour rappel, France Travail centralise toutes les données nécessaires des différents organismes qui lui sont rattachés à savoir les missions locales, les impôts... et surtout la CAF grâce à une plateforme et Cloudera est justement ce partenaire stratégique (sic) depuis 2014.

Elle joue donc un rôle clé dans la gestion, la sécurisation et l'analyse de données sensibles massives de l'institution (provenant de plus de 100 sources différentes). France Travail vise donc une industrialisation du traitement des données en temps réel en proposant « une plateforme open source qui assure la souveraineté des données publiques, un critère essentiel pour France Travail en raison de ses attaches gouvernementales ».

Gros HIC ! En 2021, Cloudera a été racheté par deux fonds d'investissements américains privés pour 5,3 milliards : Clayton, Dubilier & Rice et KKR. Sa propriété est opaque et sujette aux spéculations, allant de grandes sociétés de capital-risque aux investisseurs institutionnels. La société est donc redevenue privée et l'on peut estimer que plus de 10 à 15% de la population française (à savoir la classe laborieuse) est directement ou indirectement concernée par les données collectées et analysées via Cloudera pour France Travail.

L'IA devient le nouveau « RH virtuel », incarnant une vision prétendument « progressiste » mais profondément capitaliste dans le but de réduire drastiquement le nombre de fonctionnaires au profit du secteur privé. C'est une véritable opportunité : en accentuant la précarité des précaires (déjà fragilisées par la bureaucratie et infantilisées par les institutions), Cloudera va contribuer aux non-recours aux droits pour atteindre l'objectif fixé (par Macron) pour 2027 à savoir une baisse à -5% du chômage.

« Un bon demandeur d'emploi est un chômeur qui disparaît des statistiques. » et l'IA un allié de taille ? « Un allié contre la douleur au travail » ? Pour l'anecdote le fonds américain Clayton, Dubilier & Rice a été choisi par Sanofi pour reprendre sa branche de médicaments grand public dont le Doliprane. Bienvenue dans la matrice et surtout la prédation de nos communs : la Sécurité Sociale « la seule création de richesses sans capital » !

Mary-loup, plasticienne

à lire »> frustrationmagazine.fr/caf-france-travail

Artiste à la campagne : UN CONTRASENS ?

Nous ne sommes pas majoritaires, loin de là, mais un certain nombre d'artistes optent pour vivre et travailler dans des contrées reculées, en montagne, à la campagne, sur un bateau, bref, loin de la trépidante civilisation urbaine. C'est une décision difficile, on y réfléchit longuement : dans les grandes villes, le montant des loyers nous condamne à des ateliers trop petits ou mal pratiques pour travailler, mais des potentialités de rencontres de diffusions sont possibles. Dans l'autre cas, on change d'échelle pour les ateliers (sans oublier la qualité de vie, de l'air et des légumes du marché) par contre les opportunités de diffusions s'éloignent, il faut reconstruire le réseau autour de l'atelier, cela demande du temps. Le bon équilibre à trouver est de vivre et travailler à la campagne et garder un pied « en ville » pour assurer une continuité de diffusion publique.

Une autre question devient aujourd'hui incontournable et dont il faut tenir compte pour une installation rurale. À la campagne, le risque de prise de pouvoir de l'extrême droite dans les communes rurales est très fort.

Les villages, les bourgs ont pris de plein fouet les politiques de casse des services publics. D'abord la poste, ou une trésorerie publique, puis des classes, puis le bar-restaurant, puis la boulangerie menacée, le médecin



formdesluttes.org

...Le tribunal administratif ayant jugé que l'association SSAA n'est pas un « organisme de sécurité sociale », les artistes-auteurs sont les seuls travailleurs en France à ne pas disposer d'un conseil rattaché à leur organisme de sécurité sociale. Cette situation ne peut perdurer.

INTERVENTIONS SURPRISE À LA DEUZESSE DEUZA.

Régulièrement, en septembre, l'Association tient son Assemblée Générale annuelle, composée des 8 fondateurs de l'ex-AGESSA. Sont invités les membres nommés au Conseil d'Administration, la Direction de la Sécurité sociale, les représentant.es des Ministères Santé, et Culture. Cette instance très contestable sert de caution au montage bancal orchestré de la confiscation de notre Sécurité Sociale par les tutelles.

Le 10 mars 2025, une Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée avancée pour désigner un prestataire avec mission de Commissaire aux Comptes... Le croirez vous ? la réunion fut maintenue alors qu'aucune entreprise n'avait souhaité candidater. La suite dit pourquoi : en questions diverses, la Présidente de l'AG, représentante du SNAC, s'est lancée dans une série d'accusations à l'encontre de la représentante d'un autre syndicat, membre du CA. Le représentant du ministère de la culture suggéra même des poursuites judiciaires. Sur cette emprise stupéfiante de violences et d'abus de fonction, l'Assemblée Générale fut close.

On enchaîna avec le Conseil d'Administration ordinaire, présidé par le représentant de l'UPP. Plutôt que suivre l'ordre du jour, celui-ci redonne aussitôt parole à la précédente, lui proposant de relire son même texte mensonger. Bienheureusement, elle en est empêchée par une intrusion surprise, joyeuse et carnavalesque, d'artistes auteur.ices. SNAPcgt, CGT spectacle, STAA-CNT-SO, bravo et merci à elleux. Les revendications portées :

Une vraie Sécurité Sociale, complète (intégrant notamment la continuité de revenus), l'annulation de la réforme RSA, des élections professionnelles, la fin des pleins pouvoirs du président 2S2A, l'arrêt des procédures à l'encontre des auteur.ices victimes de l'ex-agessa... Constatant l'impossibilité de poursuivre, la séance fut close.

Lundi 31 mars était convoqué un Conseil d'Administration de remplacement, au Ministère de la Culture, cette fois. Nous avons renouvelé notre interpellation par une Cérémonie d'enterrement des droits sociaux des artistes-auteur.ices. Mais on n'a pas tellement l'intention de les laisser reposer en paix...

Irène, plasticienne et Pierre, sculpteur

ou infirmières... je ne parle pas du cinéma. Les frustrations, les casses du « vivre ensemble » par coupes successives des budgets laissent des marques profondes.

Cette situation a particulièrement marqué le mouvement des gilets jaunes. Il est le terreau de la montée de l'extrême droite qui surfent sur ces frustrations. Le RN dénonce au « café du commerce » la politique libérale qu'ils soutiennent de fait à l'Assemblée Nationale. Ils font patte de velours et jouent plutôt très fin.

Et puis, à la campagne, l'électeur RN est moins abstrait. Il a un visage : ce sont les voisins directs, celles et ceux que l'on croise naturellement, celles ou ceux qui offrent des tomates ou des prunes quand il y en a trop. Nous partageons l'espace commun, les mêmes frustrations, la même colère !

Les discussions sont malaisées sur les solutions et les formulations. Le peuple exprime son rejet du libéralisme comme il peut. Mais, la main tendue, nous réaffirmons des valeurs, des principes et pointons la responsabilité écrasante du capital dans cette situation que nous payons cash.

Gilles, sculpteur



EN LUTTE PARTOUT !

Dès le début de l'année, le gouvernement a donné le ton : c'est une offensive en règle contre nos secteurs qui est engagée.

La réforme dite « Plein emploi » a été appliquée, avec une mise au travail forcé des allocataires du RSA et des demandeuresses d'emploi, sommées d'effectuer 15 à 20 heures d'activités obligatoires par semaine. Une logique de contrôle et de stigmatisation des plus précaires, au détriment des droits sociaux (voir article du SNAPcgt sur France Travail).

Dans le champ culturel, la casse se poursuit : la part collective du pass Culture est gelée, et le Fonpeps – pourtant essentiel pour soutenir l'emploi pérenne dans le spectacle – est promis à un assèchement programmé. Les auto-entrepreneuresses et les artistes auteuresses sont directement attaquées avec l'abaissement du seuil de franchise de TVA à 25 000 €, remettant en cause l'équilibre économique déjà fragile de nos professions. **À cela s'ajoutent des coupures budgétaires par le ministère de la Culture et dans de nombreuses collectivités territoriales.** Enfin, la ministre de la Culture, Rachida Dati, a tenté de relancer son offensive contre l'audiovisuel public en ressortant son projet de holding.

Tous ces choix politiques mettent en danger de mort professionnelle de nombreuses travailleuresses de l'art et de la culture – c'est un plan de licenciement massif qui ne dit pas son nom.

Rachida Dati et son monde planifient la soumission de la culture et de l'information par son appauvrissement, ainsi livrées aux mains des intérêts privés et de l'extrême droite.

Depuis des années, nous constatons le déploiement de la privatisation de l'économie artistique par les grandes puissances capitalistes – Arnault, Pinault, Moulin, Leclerc, Ricard, Hoffmann... Cette offensive a profondément transformé notre secteur, en l'entraînant dans une logique de dépendance économique et en fragilisant l'autonomie de la création. L'ensemble sous la bénédiction de notre ministère.

Aujourd'hui, nous voyons la prédation capitaliste d'agences de communication, de boîtes de production, de salles de spectacle, de maisons d'édition, de médias par des figures de l'extrême droite comme Bolloré ou Stérin. Ils organisent une vengeance réactionnaire, nationaliste, raciste contre tous les mouvements émancipateurs.

Face à cela, la riposte s'organise !

Depuis le 11 février 2025, un mouvement historique se construit, avec des milliers de travailleuresses en assemblée générale chaque semaine à travers la France. Ce mouvement réunit pour la première fois de manière commune tous les acteuresses du monde de la culture sous leurs divers statuts : artistes-auteuresses, salariées intermittentes et permanentes, auto-entrepreneuresses et étudiantes.

Le 20 mars, journée nationale de grève, ce sont plus de 15 000 travailleuresses – dont 6 000 à Paris – qui sont descendues dans la rue. Partout en France, des dizaines de centres d'art, de théâtres et de scènes nationales étaient en grève. C'est une mobilisation d'une ampleur inédite voire historique pour le secteur des arts visuels. Jeudi 10 avril, une deuxième journée de grève a de nouveau rassemblé des milliers de travailleuresses dans toute la France, confirmant la détermination de notre secteur à faire entendre sa voix.

Cependant, pour les artistes auteuresses cette mobilisation ne vient pas de nulle part ; elle est l'expression d'un mouvement profond, qui a lieu depuis plusieurs années, pour créer des conditions de vie et de travail dignes. C'est le fruit d'un travail de terrain mené notamment par les syndiquées du SNAPcgt depuis plusieurs mois.

C'est pour cette raison que la continuité de revenus pour les artistes auteuresses est une des revendications phares de ce mouvement ; elle est l'expression de la construction de nouveaux droits collectifs et inclusifs. Nous devons continuer à construire un mouvement émancipateur pour nos secteurs en dehors des logiques capitalistes.

Notre mouvement s'accompagne d'une dynamique de syndicalisation forte, avec la création de nouvelles sections locales du SNAPcgt à Tours, Toulouse, Montpellier, Strasbourg, et ailleurs. Nous nous réjouissons de cet élan collectif et souhaitons la bienvenue à touzettes les nouvelles syndiquées ! Le SNAP cgt est votre outil d'organisation, votre syndicat, utilisez-le pour porter vos combats ! **Emparons-nous de la force du syndicalisme pour amplifier ce mouvement !** Avec le SNAPcgt organisons notre émancipation !

Tours, À BOUT DES BOUTS DE FICELLE

1^{er} AG à Paris. Nous y sommes. Dans la foule, l'espoir revient, le feu monte. Sur instagram, une story : Tours, c'est pour quand ? Beaucoup de réponses qui abondent.

18 février 2025 2^e AG à Paris. Anne-Lise y retourne seule avec un désir brûlant de ramener l'engouement vécu dans ses bagages direction Tours.

Impossible de continuer les allers-retours plus longtemps, pas le temps pas l'argent, la nécessité de voir les choses bouger à domicile.

D'abord, essayer de comprendre et de retenir : beaucoup beaucoup beaucoup d'acronymes (SNAP-CGT, SFA, STAM-CGT, CIP 37, COREPS...).

Puis poser : beaucoup beaucoup beaucoup de questions. Ensuite contacter : beaucoup beaucoup beaucoup de nouvelles personnes.

Et puis enfin, grâce aux mouvements de l'intersyndicale culture de la région Centre Val de Loire :

– 7 mars 2025 12h à 14h. AG n° 1 au Centre chorégraphique national de Tours (+/- 80 personnes)

– 13 mars 2025 12h à 14h, AG n° 2 au Petit Fauchoux (scène de musique actuelle) (+/- 45 personnes)

Mise en place de groupes de travail Communication, Action, Revendications et Organisation de la manifestation.

– 18 mars 2025. 12h à 14h. AG n° 3 au Centre de Création Contemporaine Olivier Debré (CCCOD) (+/- 50 personnes)

– 20 mars 2025 Art en grève. 13h. Départ de la manifestation place Jean Jaurès à Tours.

Déambulation pendant plus de 3h avec des happenings, des performances, des prises de paroles. (+/- 1000 personnes).

En résumé. Prendre des notes et du temps, préparer des prises de paroles, se lever et prendre le micro quand la scène ne nous est pas familière, retenir les revendications, transformer la colère, invoquer la joie, trouver l'aisance, attraper des rires, sentir

se stripes, broder des banderoles, contacter les radios et y parler, anéantir les égos pour porter le collectif, créer des ponts solides, repousser la fatigue, faire converger les luttes, tisser des liens, tracer des lignes, oublier l'espace d'un instant la violence systémique qui accompagne nos métiers,

faire la une du journal. Réfléchir à la suite car sans la culture, notre vie serait en noir et blanc. L'art est partout dans notre quotidien, sur nos habits, nos écoups, nos casquettes brodées, dans

l'architecture, le design, la musique. La mayonnaise prend. Je répète. La mayonnaise prend. On embras(s)era le flambeau des luttes.

Anne-Lise et Ségolène, plasticiennes

CULTURES EN LUTTE SUR PARIS

Notre mouvement est inter-luttes et il soutient le Collectif des mineures isolées expulsées violemment de la Gaité Lyrique dans la nuit du 17 au 18 mars. Nous n'oublierons pas que Rachida Dati a exigé que cette expulsion soit accélérée. Une véritable honte ! Depuis le début de ce mouvement, nous avons mené de nombreuses actions : 2 en-va-hissements de la DRAC IDF, une cérémonie des crevards à la cinématheque, un en-va-hissement du conseil d'administration de la sécurité sociale des artistes auteuresses, un enva-hissement du centre Pompidou, 2 enva-hissements du ministère de la Culture dont une cérémonie d'enterrement de nos droits sociaux. Ces actions ont permis de faire monter le rapport de force avec le ministère et de mettre en avant nos revendications. Nous savons qu'il faudra continuer à monter le ton, à amplifier la mobilisation et, surtout, à tenir sur le long terme ! Quant aux méthodes et comment faire – c'est à construire et à décider en assemblée générale et dans le syndicat. Nous devons continuer à rassembler tous les secteurs des arts, du spectacle, de l'action culturelle, de l'audiovisuel, de l'information et de l'enseignement artistique pour mettre à bas leurs projets mortifères et inventer notre avenir commun !

Jimmy, graphiste et Clémence, plasticienne

LES LUTTES NOUS CONCERNENT TOUS-TES !

LYON



Le Havre

En amont du 20 mars, suite à deux assemblées générales particulièrement suivies, le comité action avait organisé une initiative revendicative qui partait du Musée des Confluences de Lyon, pour aller vers le Conseil Régional.

La trentaine de personnes qui étaient en train de converger au point de rdv a été « accueillie » par la police, insistante pour effectuer un contrôle des papiers d'identité. La police avait clairement

décidé d'entraver l'initiative. D'ailleurs le Musée avait fermé ses portes une heure auparavant, ne laissant plus le public entrer à ses horaires habituels d'ouverture. Les militant-es ont dû se disperser, pour ensuite se retrouver devant l'Hôtel de Région, lieu fort « sympathique » aux coupes budgétaires pour mettre les structures culturelles au pas, et utilisant ses subventions à des fins purement clientéliste. Les chants entamés devant

La Région ont vite été couverts par les sirènes des fourgons de police qui étaient à la recherche des manifestants.

Pour autant, cela n'a pas entravé une manifestation très populaire, devant le rectorat le 20 mars. Rassemblant près de 400 personnes issues de secteurs très différents : artistes auteur-es, interprètes, technicien-nes, administratif, professeur-es et étudiant-es universitaires, d'école d'art, directeur-ices de structures

culturelles, qui, tous ensemble, ont portés les revendications de l'art et de la culture. Nous avons protesté, scandé nos slogans avec joie et ferveur, puis convergé sur la manifestation initiée par les retraités, pour gonfler les forces et leur apporter notre soutien. Nous avons besoin de multiplier les actions syndicales pour briser le mur du silence médiatique.

Laure, photographe

POINTE-À-PITRE

NOUS N'AVONS PAS NI DWA NI DWA KOLÉ !

DRÔIT À LA COLÈRE !

Guadeloupe, Février 2025 : au mot d'ordre de rassemblement en soutien des artistes, devant le commissariat de Pointe-à-Pitre, le SNAPcgt était présent pour la Liberté de Création et d'Expression. Antowé, commissaire d'exposition, Blow, peintre, et Philippe Verdol, président de l'association étaient convoqués pour audition suite à une plainte de Macron. Le Chlordécone, pesticide mis en circulation en 1972, interdit aux USA en 1976, classé cancérigène potentiel par l'OMS en 1979, a été interdit en France en 1990, et a continué d'être systématiquement répandu par dérogations dans les bananeraies jusqu'en 1993. Il a engendré une catastrophe sanitaire et environnementale dont les conséquences morbides sont toujours actuelles. En janvier 2023, une ordonnance de non-lieu classait sans suite les responsabilités de l'empoisonnement collectif des populations, des eaux et des terres. D'appels en reports, le non-lieu court encore. Exposé-es au chlordécone, du 9 au 18 janvier 2025, l'association EnVie-Santé et le Kolektif Awtits Rezistans présentaient un événement pluridisciplinaire au Centre des Arts Maryse Condé à Pointe-à-Pitre : conférences, documentaires, débats, et une exposition collective d'artistes, pour contester cet état de fait insupportable. Dans l'exposition, le tableau *Non-Lieu* a provoqué la plainte de l'Élysée. Il semble représenter la tête d'un Macron, brandie tranchée comme celle d'un colon béké, ou comme un régime de banane... Libre à chacun d'interpréter, comme disait Francis Bacon. Au final, l'exposition a été allongée jusqu'au 31 janvier. **Nous demandons le non-lieu de la plainte égo-centrée et qu'enfin soient poursuivis les responsables du Chlordécone.**

Christian, plasticien / Pierre, sculpteur

Le GRAAL 30*34 (Groupe Régional d'Artistes Auteurs en Lutte)

Occitanie à Sète le 19 juin 2025. et de son fonctionnement. Une prochaine date est prévue au CRAAC une présentation publique des enjeux de la Continuité de revenus Frac Occitanie Montpellier nous a accueillies le 15 octobre 2024 pour de nos pairs quels soient diffuseur-uses ou Artistes-Auteurs. Le nier la plus évidente de nous mettre au travail et d'aller à la rencontre publiquement la PRL en différents endroits nous a paru être la manière droite dans les villes et régions où nous habitons. Présenter générale à discuter de notre inquiétude quant à la montée de l'ex-riences et nos visions pour nos métiers, mais aussi de manière plus rendez-vous, commencé à faire connaissance, à partager nos expé-

EN QUÊTE DU GRAAL : LA CONTINUITÉ DE REVENUS



À Paris, après la manif du 10 avril le centre Pompidou est à vendre.

ENSEMBLE

à un blocage de l'école par les étudiant-es, la rencontre a été déplacée à quelques pas de là, à l'École Supérieure de Journalisme. Solidaires des revendications portées par les étudiant-es, nous avons créé une alliance avec elleux qui a porté ses fruits lors de la manifestation du 20 mars. La rencontre à l'ESJ a mobilisé 120 personnes.

Présent-es aux AG Luttes initiées à Lille par les intermittent-es du spectacle, nous avons mené ensemble la mobilisation du 20 mars 2025. Ce cortège nous a rassemblé, nous étions nombreux-ses, et avons formé une délégation afin de porter nos revendications auprès du Conseil Régional puis de la DRAC. D'autres rencontres avec des députés et conseillers régionaux sont prévues.

Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus nombreux-ses pour témoigner de nos conditions, se transmettre des « boîtes à outils », des ressources, organiser des alliances, préparer de prochaines actions et mobilisations.

Travailleur-uses de l'art 59

Créé à Lille en 2024, suite à la « Nuit Européenne des artistes auteur-ices » qui a eu lieu le 25 mars 2024 et à la manifestation du 1^{er} Mai 2024, notre collectif des « Travailleur-uses de l'art 59 » se compose d'artistes auteur-ices syndiqué-es (SNAP CGT, STAA-CNT-SO, ATLE, ...) ou non syndiqué-es de tous les secteurs concernés par ce statut.

Le 4 mars 2025, nous avons co-organisé avec les syndicats Le Massicot et le STAA CNT SO, une rencontre à l'École supérieure d'art et de design Valenciennes, sur la question de la continuité des revenus des artistes-auteur-ices et sur la condition des écoles d'art en France. Actuellement, l'École supérieure d'art et de design de Valenciennes vit son dernier trimestre avant une fermeture définitive. En soutien à leur situation, nous vous invitons à écouter la série de podcasts Comment bien fermer une école d'art ? disponibles sur Duvuu radio. Force à elles-eux !

Le 5 mars 2025, nous avons co-organisé avec la Malterie Arts Visuels, une rencontre à Sciences Po Lille autour des enjeux actuels du statut d'artiste-auteur-ice. Suite

Le mouvement Travailleur-uses de l'art 34 (SNAP + STAA + AA non-syndiqué-es) s'est constitué le 15 février dernier, à l'occasion du rassemblement devant le Centre National Chorégraphique à Montpellier, contre les coupes budgétaires dans l'Hérault. Le constat sur le moment : les artistes auteur-ices sont invisibles par ici. S'en sont suivis des ateliers de créations de banderoles, impressions d'affiches riso, un premier cortège « travailleur-uses de l'art » le 8 mars et une première AG le 17 mars à la librairie En traits libres. On ne s'attendait pas à autant de monde. Plus de 70 personnes : des étudiant-es, intermittent-es... et une majorité d'artistes auteur-ices ! Une belle manière de démarrer cette semaine de mobilisation nationale. Pour la grève du jeudi 20 mars, un cortège TOLA34 qui prend la place et dont on parle dans les journaux locaux : Le Poinç, La Gazette, Midi Libre. Nous étions présent-es au vote du budget de l'Hérault le 24 mars avec l'intersyndicale, au moins 100 personnes au tout début, puis 50, 10... pas assez pour saboter. Pourquoi étions-nous si peu nombreux-ses ? C'est une des questions qui a été posée lors de la 2e AG du 28 mars, cette fois celle des travailleur-uses de l'art et de la culture. Théo pour @travailleur-usesdelart-34



A MONTPELLIER, ON SE BOUGE LE CUL TUREI

À Bordeaux, deux « AG Culture »

ont été appelés par les camarades de la CGT Spectacle.

La première a eu lieu le 17 février à la Fabrique Pola, rassemblant une trentaine de participant·es issus·es des arts vivants, des arts visuels et de l'écrit. Le but était de s'organiser au regard de la situation nationale et locale (grande difficulté financière du département de la Gironde, baisses budgétaires en région Nouvelle-Aquitaine). Ce fut également l'occasion d'étoffer le groupe « Culture en danger », aujourd'hui suivi par 340 personnes.

La deuxième s'est tenue le 10 mars, au Glob Théâtre, avec une quarantaine de personnes (une seule artiste-auteurice). À la suite de cette AG, un texte demandant aux élu·es de prendre position et de jouer leur rôle dans la défense du service public de la culture a été rédigé. Ce courrier a été diffusé et même repris hors de notre région.

Jeudi 20 mars, une centaine de personnes s'est rassemblée devant l'Opéra (plus gros employeur culturel de la région, lui aussi soumis à des coupes drastiques) en amont d'une manifestation contre la réforme des retraites.

Des personnels du FRAC et de petites structures de diffusion étaient présents. Cette mobilisation a été relayée dans la presse, notamment via le journal Sud-Ouest et sa chaîne TV7.

Côté SNAP, une réunion de rentrée a été organisée afin de motiver de nouvelles adhésions et donner du relais aux militantes intensément investies. Ce comité agréable mais fort restreint nous interroge sur la faible implication des travailleuses de l'art. Silence des élu·es, maigres relais dans la presse, manque d'intérêt du grand public... Nous nous demandons quels nouveaux leviers activer pour nous faire entendre, comment mobiliser davantage d'artistes-auteurices ainsi que le personnel des institutions.

- Pistes pour la suite:
- interventions dans les lieux culturels (vernissages etc)
 - élargissement de la mobilisation aux fédérations de la Fonction Publique (FD)
 - mise en place d'une interfédérale CGT (SNEAD, FD SP, UFSE-CGT Culture, CGT Spectacle)

Emile, Claire et Anne, plasticienne

Clermont-Ferrand

ÇA TOMBE BIEN

Le rendez-vous était donné le jeudi 20 mars à 13h, place de la Victoire à Clermont-Ferrand, à deux pas de la cathédrale. Le petit groupe à l'organisation, composé de plasticien·nes, commissaires d'expositions et travailleur·euses de l'art dans des associations, arrive en avance pour installer quelques banderoles et mettre à disposition des pancartes pour celles qui seraient venues les mains vides. Juste le temps de boire un café avec le lieutenant de police pour prendre le pouls qu'on était déjà une centaine. On pensait qu'on serait 20 dans cette petite ville de la diagonale du vide mais on était finalement 150, surtout des artistes-auteurices. On a des choses à dire, on veut sortir de cette précarité dégueulasse. Au bout d'une demi-heure, tout le monde acquiesce chaque point, ça crie, ça agit les banderoles, et puis on décide d'aller à la DRAC. Ça tombe bien, elle est à deux minutes à pieds. On reste dans cette belle cours circulaire, même les employées de la DRAC en profitent pour faire des photos, ça rend super bien. On reprends la parole, on donne nos revendications à la responsable du site Auvergne, on se remet à chanter puis on s'en va, pour faire une nouvelle assemblée générale, il faut préparer la suite tant qu'on est galvanisé·es. On s'était vu deux jours avant lors d'une assemblée organisée par la CGT Spectacle Auvergne. L'occasion de se voir, de faire le point sur les revendications et de créer des banderoles ensemble. Il y a toujours des nouvelles têtes, ça fait du bien. On sent bien que ce sont les artistes-auteurices qui sont les plus impliqués dans cette mobilisation qui démarre mais parce qu'on part de si loin. Nos camarades du spectacle vivant, majoritairement intermittent·es sont là tout de même, pour nous aider à organiser cette lutte à venir mais en nous laissant à la manœuvre, c'est à notre tour de décrocher cette continuité de revenus.

Clélia, plasticienne

La fin de l'année 2024 a été marquée par une intense mobilisation contre les coupes budgétaires du Conseil Régional des Pays de la Loire. L'intersyndicale locale et le collectif Culture en Lutte ont rapidement organisé des Assemblées Générales et des manifestations en réponse aux premières annonces. La mobilisation, massive et puissante, avait contraint Christelle Morancas à se retrancher dans l'Hôtel de Région, derrière les barrières anti-émeute et rangées de CRS. La mobilisation s'est ensuite essouffée; les appels à deux journées noires de la culture n'ont pas été suivis par les diffuseurs, et le 20 décembre 2024, au moment du vote, nous n'étions qu'une poignée à scander « On n'oublie pas, on ne pardonne pas! ».

De retour après une longue pause, marquée par les diminitions tout aussi drastiques du budget culture du Département de Loire Atlantique, notre objectif est de reprendre le pouvoir sur nos lieux de diffusion, garantir nos salaires, et combattre les politiques libérales violentes. Pour penser une alternative à l'organisation des États Généraux de la Culture à Nantes à l'automne 2025.

C'est donc sous la forme d'une occupation de la Scène Nationale du Lieu Unique que nous avons choisi de marquer la semaine de mobilisation du 17 au 23 mars. L'ancienne usine (un symbole!) a été aménagée par des assemblées générales, des ateliers thématiques, des projections, des antennes radio, etc. pour se créer un espace de réflexion, d'apprentissage et d'engagement collectif.

Actuellement, nous travaillons à structurer la filière des Arts Visuels locale, atomisée et bientôt amputée d'un outil important pour sa fédération: Le Pôle Arts Visuels, qui fête ses 10 ans et la fin de son activité salariée dans le même temps, en juin prochain. Nous préparons aussi une action carnavalesque pour marquer la fermeture de l'espace d'exposition du FRAC - Ile-de-Nantes, et contourner le silence de sa direction, muselée.

Victor, Plasticien, cinéaste et Corentin, plasticien



Nantes photo de Victor Tétaz

BEAUX-ARTS EN FUSION?

Il ne fait décidément pas bon être une femme aux Beaux-Arts de Paris. Le ministère a donc décidé début février de débarquer Alexia Fabre, la seule femme à avoir jamais dirigé l'institution alors même que l'école révélait déjà son sexisme crasse récemment à travers

la censure du livre « Les Suffragettes de l'Art » en 2023, amputé d'un passage sur la période #MeToo. Parmi tous les griefs adressés, Fabre est principalement coupable aux yeux du ministère d'avoir soutenu la mobilisation des étudiantes, agent·es et professeureuses de l'école contre la mission Zaliou-Dumas prévoyant la fusion des écoles d'art et d'architecture. On résume: l'an passé la mise au jour de dégâts considérables dans la structure du Palais des Études force l'école à l'évacuer et se repose l'éternelle

question du manque de place sur le site de Saint-Germain, sans compter qu'en 2019 François-Henri Pinault obtenait déjà de l'école qu'elle démonte un préfabriqué accueillant des cours au motif qu'il gâche la vue de son hôtel particulier rue des Saint-Pères (Libération 11/12/2019)! Avec des mécènes pareils...

Qu'à cela ne tienne, Rachida Dati

a trouvé la solution parfaite pour remédier à ce problème de place: supprimer les Beaux-arts de Paris. Ou plutôt dans le langage macroniste, fusionner l'ENSA et l'ENSA dans un « campus d'art et d'architecture ouvert sur la ville ». Ce qui revient à couper dans le budget des deux écoles pour n'en faire plus qu'une, diminuant l'enseignement de l'art au profit d'orientations plus « professionnalisantes » dont le ministère raffole. Pourtant le projet prend déjà l'eau et face à la mobilisation des étudiants il n'est plus question de fusion. Après une occupation tout le mois de décembre et plusieurs actions en marge des expositions de l'école, le mouvement n'est pas près de s'arrêter. De quoi donner des sueurs froides au futur directeur de l'école dont on connaît au moins une chose: le genre. Parmi toutes les candidatures examinées, aucune femme n'a été retenue.

Marius, peintre.



Montpellier photo d'Agnes Fornells

RÉARMEMENT SYNDICAL !

Face aux crises et récentes coupes budgétaires, notre syndicat a intensifié ses actions localement (avec de nouvelles sections qui s'organisent) pour soutenir les travailleur·euses de l'art : réunions d'informations, événements publics, webinaires, aides individuelles, publication de documents, travail avec les politiques locales, travail avec les parlementaires, écriture et suivi de proposition de loi, actions militantes etc. Le SNAP CGT accueille les nouveaux·elles syndiqué·es, reconnaissant que chacun·e débute un jour son parcours syndical. Chacun·e peut s'engager à son rythme et contribuer selon ses moyens. L'apprentissage militant se fait pas à pas, en partageant savoirs et expériences. Se syndiquer, c'est se former, c'est gagner en compétences syndicales et professionnelles, créer ensemble du matériel militant et créer du lien. C'est le principe même de l'éducation populaire et militante, où la force du collectif prime. Rejoindre le SNAPcgt, c'est soutenir nos actions financièrement et c'est aussi s'engager dans un processus d'émancipation collective !

Quand les gens se rassemblent, militent ensemble, beaucoup de choses deviennent possibles. Merci à celles et ceux qui ont renouvelé leur soutien en 2025 et aux nombreux·ses nouveaux et nouvelles qui nous ont rejoints. L'adhésion vaut pour l'année civile, il est encore temps !

Mary-loup, plasticienne

Marseille MOBILISATION UNITAIRE INÉDITE

Suite aux assemblées générales initiées par une intersyndicale, le collectif Cultures en Luttés 13 en est aujourd'hui à sa 5^e AG. La 1^{re} assemblée générale qui s'est tenue à la *Friche Belle de Mai* a surpris tout le monde de par son nombre ; puis s'en est suivie une 2^e au Théâtre National de la Criée, le 20 Mars où a été voté la mise en place d'AG hebdomadaires. Lors de deux dernières assemblées (à l'ancienne usine des 8 Pillards et au théâtre du Merlan-ZEF), les artistes·auteurices représentaient 40% des participant·es, ce qui pour Marseille est inédit.

AVEC TOUS LES ACTEURS DE LA CULTURE

Avec pour mot d'ordre la défense du secteur public et du réseau associatif, les assemblées du secteur culturel fédèrent très largement les métiers du spectacle, des arts plastiques, de l'enseignement artistique, de l'audiovisuel, du cinéma, du livre, pour répondre aux attaques lancées contre nos professions et nos conditions de travail. Mobilisation contre les coupes budgétaires annoncées : seule la ville de Marseille, gérée par le Printemps Marseillais a voté un budget de la culture 2025 de plus 25% une originalité ! À cette heure nous ne connaissons pas les chiffres exacts du budget de la région PACA... Néanmoins, une mobilisation unitaire inédite a vu le jour conjointement à d'autres secteurs également impactés, au niveau départemental et régional.

NOS ACTIONS

Suite à l'occupation temporaire du dernier COREPS par une délégation des AG, un RDV s'est déroulé avec le DRAC, qui a « découvert » que nos existions et que nous avions des problèmes ! Nous lui avons transmis toutes les infos afin de combler sa méconnaissance de nos secteurs... Une 1^{re} rencontre entre, les étudiant·es de L'ENSP, École Nationale Supérieure de la Photo à Arles et le SNAP s'est tenu le jeudi 20 Mars à la Bourse du Travail, il a été question de syndicalisme étudiant et de la présentation de la PPL, on garde le contact.

PLUSIEURS ACTIONS SUR LE TERRAIN ONT EU LIEU, D'AUTRES SONT EN PRÉPARATION... CETTE MOBILISATION EST DANS LES FAITS POSITIVE POUR NOTRE SYNDICAT.

Alexandre photographe, Marine et Jackie plasticiennes

Mélissa, artiste plasticienne

La lutte continue ! Pour accueillir le Millénaire de Caen. Lutte accompagnée de ses mégaphones. Lutte à une énorme banderoles, puis de la DRAC, suivant d'un échange, puis de parole ! À Caen, rassemblement devant de personnes sur la place de l'Hôtel de Ville un rassemblement fédère une centaine 20 mars 2025. Actions ! Au Havre, se coordonne partout ! Mars 2025, le SNAP Normand répond à l'appel à la grève et à la mobilisation nationale. Des premières AG interpro Culture en Lutte d'une quarantaine de personnes se tiennent au Havre et à Caen. Échanges de contacts, groupes de travail, ateliers banderoles, tracts, diff dans les vernis-sages, on compte les forces.

La section se structure au fil des « occaz' de s'voir » et des réunions mensuelles on-vertes à toutes. 2025. Nous sommes 25 snapistes en ré-arborant banderoles, slogans et prises de position. Et ça tombe bien, parce que la colère se coordonne partout ! Mars 2025, le SNAP Normand répond à l'appel à la grève et à la mobilisation nationale. Des premières AG interpro Culture en Lutte d'une quarantaine de personnes se tiennent au Havre et à Caen. Échanges de contacts, groupes de travail, ateliers banderoles, tracts, diff dans les vernis-sages, on compte les forces.

une section normande du SNAP ? est envoyée à la quatorzaine d'adhérentes aux quatre coins de la Normandie. Les réponses ne se font pas attendre, l'enthousiasme non plus ! Deux teams se dessinent particulièrement d'autres artistes syndiqués, et faire doucement partie d'un mouvement dont les perspectives semblent accessibles et pour-raient bien être heureuses. Les victoires dans les luttes sont rares, cet espoir fait du bien et donne jurteusement envie de se rassembler pour en décauler !

Septembre 2024, un mail disant « viens on s'rencontre, et si ça t'ait on monte

Nouvelle section !

L'INDOLENCE DE LA MUNICIPALITÉ DE TOULOUSE

vis-à-vis de la Culture est quasi institutionnalisée. Tout le monde le sait qu'à la ville rose on freine les initiatives, on y fait la guerre aux pauvres et aux artistes. Depuis le festival de BD qui ne s'est pas fait en 1972 ou depuis que les Requins Marteaux n'ont pas pu s'y installer en 2011. Une indolence qui privilégie les pierres et le « bon vivre » aux détriments d'artistes précaires pour ceux qui restent. Car les autres ont fui. Il y a bien eu des initiatives avec Art En Grève En Occitanie mais le liant n'a pas tenu, il s'est essoufflé. Septembre 2024 les travailleur·euses de l'art 31 se rassemblent pour faire entendre leurs voix. Mais depuis décembre 2024, un couperet est tombé et ce n'est pas un simple frein pour les structures, les écoles, la création actuelle et ses artistes, c'est un véritable massacre. En premier les bibliothécaires esseulés, criaient « au meurtre de la culture » sans grande attention des publics. Mi-février le SFA-CGT lance un appel d'urgence à la Bourse du Travail et depuis les intermittents du spectacle, des arts vivants et de la musique, les artistes de l'image, les structures des MJC, théâtres, centres d'art se lient aux bibliothèques et s'organisent pour contrer ce plan d'austérité adressé à la nation comme étant un bon remède. Cet élan se renforce avec les étudiantes de l'ISDAT, L'ENSAV et université Jean Jaurès suivies de très près par les associations plus qu'inquiètes. Les politiciens savent très bien ce qu'ils font car la culture étant le contre-pouvoir par excellence, ils souhaitent l'annihiler. Mais personne n'est dupe. Les rangs grossissent et s'organisent, les ponts se forment et la parole se libère. La manifestation du 27 mars signée par une cinquantaine d'organisations qui appelle à une convergence pour faire un barrage total à la météo politique nauséuse. On dirait que le maire Moudenc va basculer ainsi que les autres, car la culture ne vient pas du haut, elle vient du bas. Les affaires culturelles sont l'affaire de toustes. En témoigne le désir de rassemblement de tous les travailleur·euses de tous les champs possibles lors du 26 avril 2025 dans le cinéma l'Utopia de Borderouge pour parler et échanger et sans doute « écrire » sur nos différents statuts de travailleurs lors d'une grande Agora.

Alex Less, graphiste illustrateur



Photo de Clément Valette, enterrément de la sécurité sociale des artistes auteur·ices devant le ministère de la culture à Paris



RENNES

La semaine où le département d'Ille-et-Vilaine annonçait baisser les subventions culturelles de 50%, une AG historique réunissant plus de 250 personnes aux Ateliers du Vent à Rennes a acté la création de Culture en Lutte 35. Deux jours plus tard, dans l'urgence du mouvement de grève nationale annoncée, nous avons proposé une action symbolique : 400 artistes·auteurices et travailleuses indépendantes, des technicien·nes et des artistes du spectacle vivant et de l'audiovisuel, intermittent·es ou pas, des étudiant·es et enseignant·es en écoles d'art, des responsables et salarié·es de structures, de festivals et de compagnies, sont tombé·es raides mort entre les bâtiments de la CAF et des Champs Libres (établissement culturel public de Rennes Métropole). La mort d'un secteur entier matérialise sur un espace faisant le pont entre la précarité structurelle de nos conditions de travail et le service public de la culture que nous défendons. Culture en lutte 35 a également rejoint la manifestation du 22 mars de lutte contre le racisme et le fascisme. Combattre l'abandon de certains territoires où sans services publics, sans associations, sans sport, sans culture, bref sans lieu de rencontres et d'échanges, la peur, la haine et l'extrême-droite progressent et s'enracinent. Deux semaines d'existences, déjà trois actions fortes et un mouvement qui prend forme. En Bretagne : Brest, Saint-Brieuc et Lorient lancent eux aussi des réunions pour faire entrer le Finistère, les Côtes d'Armor et le Morbihan dans la danse. La suite se prépare avec la structuration du mouvement alliant travailleur·euses précaires aux statuts variés et les lieux culturels locaux qui nous ouvrent leurs portes et leurs ressources, solidaires et combattif·ves face à cette accélération violente du processus de casse de la culture.

culture en lutte 35

continuité de revenus

Les temps sont durs pour nos droits sociaux. La violence des attaques des néolibéraux et de l'extrême droite ne faiblit pas. Mais l'attachement populaire à la protection sociale non plus, comme en ont témoigné les mobilisations pour le droit à la retraite. Et s'il faut parfois du temps à une idée pour faire son chemin et devenir incontournable, c'est bel et bien possible, même en matière sociale, comme en témoigne la déconjugalisation de l'Allocation aux adultes handicapés.

Le travail engagé autour de la continuité de revenu des artistes-auteurices a déjà commencé à rassembler largement. La convergence d'artistes et d'organisations issus de nombreuses professions différentes, ayant bien sûr chacune leurs singularités, a permis d'enclencher un mouvement puissant et cette revendication est désormais visible, connue et reprise. Il faut encore amplifier ce mouvement pour la rendre incontournable.

Cette revendication, nul ne l'ignore, se situe à contre-sens de la casse de l'assurance-chômage méthodiquement organisée par le pouvoir depuis des années. Mais elle peut être un vecteur de renforcement et de reconquête d'une idée que les forces néolibérales et les forces d'extrême droite se sont employées à dévitaliser: le droit à une assurance chômage.

C'est la force du réel qui va s'imposer: la situation actuelle est tout simplement indéfendable. Comment justifier l'absence de revenu de protection pour quelques 300 000 travailleurs et travailleuses sans lesquels la création n'existerait pas? Partout, il faut faire grandir cette question. Le travail collectif engagé nous a déjà permis de préciser les mécanismes d'une réponse sociale. Les choses sont encore en train de s'affiner et l'annonce du déclenchement d'une mission à l'Assemblée nationale dédiée à ce sujet vient nous conforter. Ce sera l'occasion de donner une force plus grande au mouvement engagé jusque

dans les institutions, de collecter des données précieuses, de travailler les outils du droit, d'interpeller les parties prenantes et de les placer face à cette question sans réponse à ce jour.

Nous devons faire discuter la continuité de revenu des artistes-auteurs et artistes-auteurices et gagner des prises de positions de toutes natures en sa faveur pour la gagner. Pour augmenter le rapport de force, il faut en faire une question qui déborde dans la société toute entière et obtenir des prises de position des personnalités du monde de la culture, des acteurs et actrices du mouvement social, des responsables d'institutions ou d'organisations professionnelles, des élues locales et des élus locaux, des parlementaires... Nous, nous sommes pour, et vous, qu'est-ce que vous en dites?

Pierre Dharréville

Pierre Dharréville, ancien député a été le premier porteur du projet de loi pour un revenu de remplacement pour les artistes auteurices, relayé aujourd'hui par Soumya Bourouaha, députée GDR de Seine Saint Denis

REBOND

Le CNAP a supprimé cette année son «Secours exceptionnel», qui permettait à une centaine d'artistes-auteurices en difficulté de recevoir un soutien ponctuel de 1 500 €. Ce dispositif est remplacé par «Rebond», une bourse de développement professionnel réservée à seulement 25 artistes par an. **Ce changement exclut celles et ceux dont la priorité n'est pas d'évoluer professionnellement mais de faire face à une situation de crise.** Pour l'obtenir, il ne suffira plus de justifier une baisse de revenus, mais de prouver sa «motivation» et de présenter un projet de carrière. Ce glissement renforce les inégalités dans un secteur déjà marqué par une forte précarité et une concurrence exacerbée. De plus, les artistes-auteurices ayant accès à la formation professionnelle continue depuis 2012, nous ne comprenons pas l'objectif d'un tel dispositif. **Pire encore, 2025 sera une année blanche: aucune aide ne sera versée pendant sa mise en place.** Par la suite, sur un budget annuel de 150 000 €, 40 000 € seront alloués aux structures d'accompagnement, au détriment des artistes elleux-mêmes. Ce changement intervient dans un contexte social particulièrement préoccupant, notamment avec la contre-réforme du RSA. Plutôt que de supprimer son «Secours exceptionnel», il serait urgent pour le CNAP de participer à la construction d'un véritable statut pour les travailleur-ses de l'art.

Thomas, Plasticien



Photo de Caroline A. Constant, 2^e assemblée générale cultures en lutte, salle Ambroise Croizat, à Paris.

Le 8 mars dernier, nous défilions dans les rues partout en France, aux côtés de camarades de lutte, syndicats et collectifs féministes, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes. Un jour symbolique, de lutte, de joie et de visibilité pour mettre en avant des inégalités et violences du quotidien. Dans le milieu professionnel, on constate que si du côté des salariées, les écarts de rémunération entre hommes et femmes se réduisent avec la lenteur d'une volonté politique inexistante, au moins ces secteurs bénéficient-ils de chiffres pour mettre en lumière ces enjeux. Pour les artistes-auteurices, c'est une autre histoire: les derniers chiffres disponibles datent de 2021. Quatre ans donc sans qu'aucune enquête ne soit menée sur ce sujet. À l'époque, l'«Observatoire des revenus et de l'activité des artistes-auteurs» montrait que les femmes artistes-auteurices gagnaient 27% de moins en moyenne que les hommes, contre 22% dans l'ensemble de la population. Ce rapport montrait également que plus le revenu est élevé, plus la proportion de femmes diminuait: 40% gagnaient moins de 3000 € par an et seulement 20% plus de 10 000 €. Même dans les domaines de la création où, les femmes sont largement plus nombreuses, l'écart restait vérifiable, voire plus grand: le revenu annuel moyen des designers textiles hommes était de 14000 euros, contre 10000 pour les femmes. La publication de ces chiffres, par ailleurs imprécis puisqu'ils ne prenaient pas en compte les artistes aux revenus nuls sur la période, n'a été suivie d'aucune mesure particulière de la part du ministère. Au delà de l'urgence de mettre à jour ces données, notre secteur mérite une analyse des causes structurelles de ces inégalités. Dans nos métiers souvent solitaires, la capacité à réseauter et à négocier et le sentiment de légitimité sont des qualités centrales pour évoluer, et de nombreuses études montrent à quel point ces valeurs sont plus inculquées aux hommes qu'aux femmes. C'est sans parler du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles qui, dans les champs des arts visuels

comme ailleurs, sont sous estimées. À notre connaissance, aucune enquête sur ce sujet n'a été engagée par le ministère de la culture, et la thématique reste peu traitée par les acteurs institutionnels. Beaucoup de collectifs et organisations professionnelles se sont saisies du sujet, comme la Buse avec sa plateforme de signalement des pratiques abusives lancée en 2020, mais la lutte contre des violences et inégalités structurelles ne peut reposer uniquement sur des initiatives isolées associatives. Pour aller plus loin, obtenir justice pour des conditions plus égalitaires ne passera pas uniquement par le prisme des inégalités femmes/homme. L'approche doit être intersectionnelle pour prendre en compte toutes les oppressions: genre, race, classe... et sortir des classifications binaires pour lutter contre les discriminations dans leur ensemble.

Hélène, graphiste



photo Caroline A. Constant, 8 mars, Paris



photo Caroline A. Constant, dessin Hélène Burel

CONTRE LES VSS!

La cellule d'Audiens accompagne tous les professionnel·les du secteur du spectacle vivant, du jeu vidéo et des arts visuels, de l'édition et des espaces de loisirs, qu'ils soient salarié·es permanent·es, intermittent·es ou auteur·ices et sur tout le territoire.

Les témoins et les référent·es de lutte contre les harcèlements, violences sexuelles et sexistes en milieu professionnel peuvent également contacter la cellule afin d'être orienté·es. Cette cellule d'écoute d'Audiens est ouverte aux artistes-auteurices!

Un seul numéro de téléphone:

01 87 20 30 90 du lundi au vendredi,

de 9h à 13h et de 14h à 18h

ou par mail à tout moment:

violences-sexuelles-culture@audiens.org.

Vous serez recontacté·e au plus tard le jour ouvré suivant votre demande.

Les personnes seront orientées vers:

• un soutien psychologique confié

à des psychologues clinicien·nes

expérimenté·es,

• une consultation juridique spécialisée

Les référent·es «harcèlement sexuel»

peuvent bénéficier de l'accompagnement

psychologique de la cellule. Plus d'infos

sur **violences-sexuelles-culture.org/fr**



L'IAIE!

Le mercredi 19 mars était organisé une table ronde sur l'intelligence artificielle et les droits d'auteurs à l'assemblée nationale. Autour de la table se trouvaient le président du CSPLA*, Alexandra Bensamoun, professeure de droit, Eric Barbier du SNJ et les représentants de 3 sociétés d'auteurs (SACD, SCAM et SACEM). Encore une fois, les organisations syndicales d'auteurs n'étaient pas sollicitées comme si les droits d'auteurs n'étaient pas de leur compétence. Ce qui ressort de cette table ronde est que le seul outil mis en place par l'Europe (en l'occurrence l'opt-out, qui induit une autorisation a priori des auteurs pour l'utilisation des œuvres dans l'entraînement des IA) serévéle totalement inefficace. Aucune transparence des sources utilisées par les entreprises de l'IA n'est possible sous prétexte de secret des affaires. Tous les intervenants à cette table ronde ont donc convenu qu'il fallait impérativement trouver des moyens de réguler, contrôler et contraindre ces entreprises à respecter les droits des auteurs, et à commencer par inverser l'option d'autorisation d'exploitation en convertissant l'opt-out en opt-in, ce qui contraindrait les sociétés d'IA à obtenir les autorisations avant d'utiliser les œuvres – principe de base du droit d'auteur. Toutes ces mesures, aussi louables soient-elles, semblent arriver bien tard. Et leur mise en œuvre risque de se perdre dans de longues procédures juridiques et parlementaires. Pendant ce temps, l'entraînement des IA se poursuit avec nos créations. Dans un mail à la présidente de la commission culture en amont de la table ronde, le SNAP s'est étonné que les débats sur l'IA ne soient centrés que sur le droit d'auteur. La question des baisses de nos revenus, de la mise en concurrence déloyale et de la casse sociale qu'engendre déjà l'IA dans nos métiers est, pour nous travailleur·euses de l'art un sujet encore plus central. Les droits d'auteurs ne sont effectivement pas nos principales rentrées d'argent, loin de là! Le tout sans parler de l'impact climatique de l'usage des IA... Pour envisager des moyens concrets pour défendre nos métiers, une obligation de marquer les productions générées entièrement ou en partie par l'IA nous semble être un premier petit pas qui pourrait faire réfléchir un diffuseur tout en éveillant quelques consciences parmi les utilisatrices des œuvres qu'ils achètent. Une remise en cause des usages que nous, auteurs, en faisons semble aussi nécessaire, bien que dans le contexte actuel, le but ne soit pas de culpabiliser des usages individuels qui peuvent parfois permettre à certain·es camarades de survivre financièrement, mais plutôt de demander des prises de position et des solutions collectives à une échelle nationale ou européenne. Le bon chemin à prendre pour un usage éthique des IA dans nos métiers et dans la société, va demander beaucoup de temps et de pédagogie.

Bruno, graphiste et Matthieu Illustrateur

*Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique

La SAIF : solidarité dans la continuité

Bien sûr que la SAIF soutien la proposition de loi sur la continuité de revenus comme tout ce qui peut améliorer nos conditions de travail. C'est une évidence même si la SAIF est la seule société d'auteurs à l'avoir fait.

Lors de l'audition sur l'intelligence artificielle générative des 3 plus grosses sociétés d'auteurs par l'Assemblée nationale (SACEM, SACD et SCAM), la députée Sarah Legrain (LFI) a posé ce sujet dans le débat. Aucune n'a répondu.

Accéder à la continuité de revenus nous changerait la vie. C'est un droit en plus qui, contrairement à ce que prétend le ministère de la Culture, ne va pas contre le droit d'auteur mais est complémentaire. Payer le travail et assurer une sécurisation des revenus est une nécessité sociétale. Partager la richesse produite par nos œuvres est l'objet même du droit d'auteur. C'est un devoir moral. La question du partage devrait même être étendue au-delà de la création puisque l'on sait bien qu'elle est au cœur des inégalités. La fortune des milliardaires explose alors que la pauvreté augmente partout. Et même si, dans le cadre du droit d'auteur, ce partage est bien imparfait, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain. Le droit d'auteur est ce que l'on en fait. Quand certain·es y voient une rente faisant de nous de grosses bourgeois·es qui percevons un pognon de dingue sans rien faire, la réalité est bien différente. Les quelques centaines d'euros que perçoivent la majorité des auteurs·es améliorent notre quotidien mais sans plus.



Chacun·e chez soi

Les OGC (organismes de gestion collective) ont une place importante dans l'écosystème de la culture. Qu'elles soutiennent la continuité de revenus est nécessaire. Pour autant, et c'est la position continue de la SAIF, nous ne nous substituons pas aux organisations professionnelles qui doivent être les interlocutrices principales des institutions. Une autrice qui adhère à une OGC le fait pour percevoir ses droits, pas pour déléguer un mandat sur les problématiques sociales et fiscales. Comme il n'y a, dans la plupart des secteurs, qu'une seule OGC, les autrices n'ont pas le choix. Les OGC ne peuvent donc prétendre représenter leurs membres sur tous les sujets.

Ensemble pour plus de droits

Si le droit d'auteur existe, il est confronté à de véritables enjeux. L'intelligence artificielle bouleverse nos équilibres et capte une part importante du travail. Le droit d'auteur ne peut être la seule réponse mais au moins une partie. Pour cela, il faut peser et c'est toujours le nombre qui crée le rapport de force. La SAIF n'aurait pas gagné contre Google sans une détermination sans faille et une augmentation spectaculaire de ses membres (de 2000 quand nous avons lancé la procédure à 8000 lors de l'accord). Aujourd'hui, il est essentiel d'être membre d'une société de gestion collective qui porte des valeurs:

— La SAIF est la seule OGC dans laquelle toutes les autrices votent à égalité : une autrice = une voix

— La SAIF est la seule OGC qui rémunère la totalité de ses 8500 membres chaque année.

Pour rappel, ça ne coûte que 15,24 euros à vie et vous permet chaque année de percevoir des droits que vous ne pouvez percevoir seule. Un seul réflexe:

saif.fr

Guillaume, scénographe

+D'ATELIERS À PARIS MAIS MOINS À PANTIN

En janvier dernier, une délégation du SNAP a été reçue par les élus communistes de la Ville de Paris. Jacques Baudrier adjoint au logement et Raphaëlle Primet présidente de la commission culture. Le constat de départ était simple: 2000 artistes demandent chaque année l'attribution d'un atelier pour une rotation des ateliers de la ville quasi nulle. Ajouté à cela, le manque de transparence et la constitution de la commission d'attribution très discutables. Nous leur avons également demandé d'avoir un regard plus strict sur les règles d'accès et les montant des loyers des structures à qui sont confiés la gestion des tiers-lieux.

Un vœu, construit avec elleux, a été présenté et voté au conseil de Paris de février. Un vote qui acte les intentions: critères d'attributions plus axés sur la dimension sociale des artistes, constitution d'une

ligne budgétaire permettant de réserver des locaux commerciaux vacants pour en faire des ateliers, retour des organisations professionnelles dans la commission d'attribution,... Il faut maintenant suivre de près ce dossier et le convertir dans la réalité. Ce type d'initiative sera à étendre dans d'autres grandes villes où, comme à Paris, l'offre publique d'ateliers est ridiculement faible (seulement 14 ateliers municipaux pour Marseille).

De l'autre côté du Périph, à Pantin, Le Ventre de la Baleine, friche industrielle qui abrite 70 studios de répétitions et 40 ateliers de plasticiens est sous le coup d'un avis d'expulsion. La mairie a décidé de raser le site pour en faire un parc. Ça représente près de 300 artistes qui seraient privés de lieu de travail sans proposition de remplacement viable. Après avoir échangé avec le collectif qui se mobilise pour

tenter de sauver le site, le SNAM, le SNAP et la fédération du spectacle ont envoyé un courrier au maire pour le rencontrer et réclamer le maintien du site. Sans réponse pour le moment.

Ce type de situation se répète régulièrement partout dans les grandes villes. Les espaces en friches, investis par les artistes, finissent par se retrouver au milieu de zones à urbaniser qui les rendent attractifs aux yeux des aménageurs qu'ils soient publics ou privés. Les artistes se retrouvent face à une précarité supplémentaire qui en fait des travailleurs délocalisables alors qu'ils ne demandent qu'à pouvoir s'installer et rester. C'est pourquoi lors de nos occupations de la DRAC Île de France nous avons demandé une relance de constructions d'ateliers et d'ateliers logements.

Jackie, plasticienne, Bruno et Clément, graphistes

VENEZ, REJOIGNEZ-NOUS! SNAPCGT.ORG / INFOS@SNAPCGT.ORG



Adhésion annuelle: 1 % de vos bénéfices, c'est la règle à la CGT (par exemple pour 4000 € annuel de bénéfice, votre adhésion annuelle est de 40 €), 32 € pour le montant solidaire au bon fonctionnement du syndicat et 12 € pour les allocataires des minimas sociaux, les étudiant·es et personnes sans aucun revenu. **Pour rester informé·e, suivez-nous sur facebook, instagram, discord** et abonnez-vous à la newsletter du SNAP cgt (formulaire en ligne sur le site). **Syndiquons-nous en ligne et en un clic: SNAPCGT.ORG/ADHESION**

Le journal du SNAP cgt est un travail militant collectif. Tous·tes les militant·es y participent d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, de sa rédaction à la relecture, de sa mise en page à sa diffusion.